

Lyon, le 19 octobre 2023

**Référence courrier :** CODEP-LYO-2023-057677

**Affaire suivie par :** Julien INART

**Tel. :** 04 26 28 61 35

**Courriel :** julien.inart@asn.fr

**Ville de Grenoble**

**Direction Urbanisme et Aménagement**

**Service Conseil et Urbanisme Réglementaire**

**47, avenue Marcelin Berthelot**

**38100 GRENOBLE**

**A l'attention de Juliette ROSSI**

**Objet :** Avis sur le dossier PC 38185 23 U1056  
Construction d'une gare intermédiaire pour la création d'une liaison de transport par câble

**Références :** [1] Votre demande d'avis reçue le 22 août 2023

[2] Courrier de l'ASN référencé CODEP-LYO-2023-049427

[3] Votre courriel du 9 octobre 2023

Suite à votre demande d'avis [1] relative à la construction d'une gare intermédiaire pour la création d'une liaison de transport par câble, l'ASN a émis, dans son courrier [2], un avis défavorable à cette construction étant donné l'ambiguïté présentée par le dossier quant à la présence de public dans cette gare intermédiaire. Par courriel [3], vous avez transmis des éléments complémentaires fournis par le pétitionnaire, et sollicitez un nouvel avis de la part de l'ASN.

Dans les compléments apportés, le porteur de projet précise que l'unique volonté actuelle est de demander une autorisation pour la construction d'une station technique n'accueillant pas de voyageurs, et que si la configuration de la station devait évoluer pour accueillir du public, cette modification ferait l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation avec consultation des services. En conséquence, au regard des précisions fournies, l'ASN émet un avis favorable pour la construction de cette gare intermédiaire pour un usage uniquement technique.

Toutefois, l'ASN maintient son avis très réservé sur l'ensemble du projet au regard des préconisations du guide n° 15 de l'ASN relatif à la maîtrise de l'urbanisation autour des INB, en ce qui concerne l'objectif de préserver l'opérabilité des plans de secours en cas de situation d'urgence radiologique en particulier la mise à l'abri ou l'évacuation des populations.

L'adjoint au chef de la division de Lyon



**Eric ZELNIO**

**Copie interne :**

ASN/Lyon : JI (courriel)

ASN / Lyon classeur urbanisme

**Copie externe :**

Préfecture 38

Direction des sécurités

**Diffusion S.I. :**

ASN/DEU

**Classement :**

SI : armoires/07 PROCESSUS/08 METIERS-SITUATIONS D'URGENCE/02 Entités/19 Lyon/01 Maîtrise de l'urbanisation/01 avis/2023

J:\LYON\02-Metiers\01-Sites\03-Urbanisme\Avis\_sur\_PC-

\_DT\_et\_CU\2023\2023\_10\_09\_AvisComplementaire\_PC\_38185\_23\_U1056\_GareIntermediaireTelepherique.docx